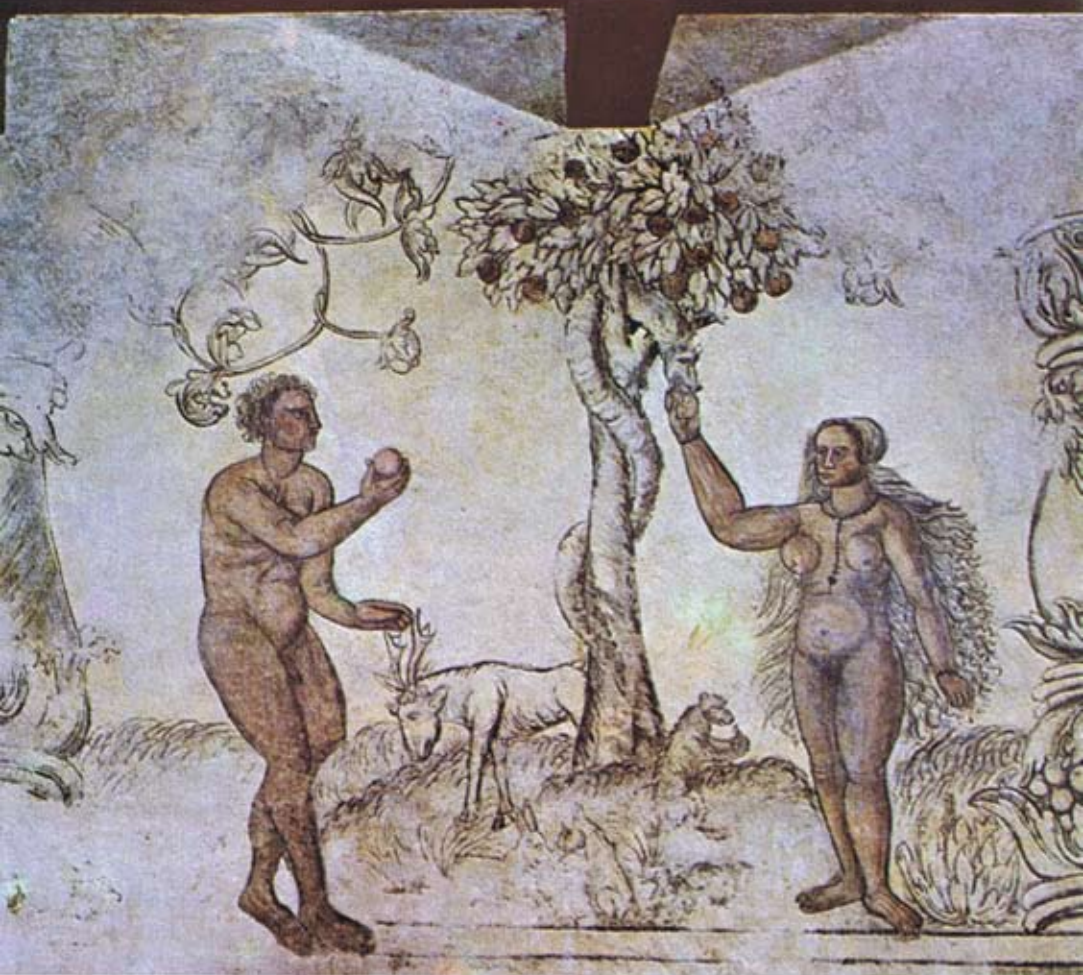


*SEDVNVM*  *NOSTRUM*

Bulletin No 16

1976



*La restauration de la fresque Uffem Bort*



5. L'enseigne du pharmacien Uffem Bort

4. La décollation de Jean-Baptiste

3. Adam quit

## La restauration de la fresque Uffem Bort

Exécutées en 1547, les peintures murales ornant le vestibule de l'ancienne pharmacie Uffem Bort ont été découvertes cinq cents ans plus tard, en 1947, par M. Albert de Wolff, directeur des Musées cantonaux, après avoir été cachées sous des badigeons de chaux durant environ deux siècles. Depuis près de trente ans, les conditions de leur conservation avaient aggravé un état déjà fort critique. Conscient de leur valeur, **Sedunum Nostrum** s'était fixé pour but de les faire restaurer en 1975, Année européenne du patrimoine architectural. C'est aujourd'hui chose faite, et il apparaît non seule-

ment comme un plaisir de pouvoir présenter ce chef-d'œuvre sauvegardé à la population sédunoise et aux membres de **Sedunum Nostrum**, mais aussi comme un devoir d'informer le plus grand cercle possible d'intéressés sur la nature et l'esprit des travaux de restauration accomplis.

Extraites des rapports de M. Théo-Antoine Hermanès, restaurateur diplômé, responsable de cet ouvrage, les notes suivantes, d'ordre technique et même scientifique, sont illustrées par des clichés de l'état actuel de la fresque. Pour l'historique et la description de la maison et de son décor peint, on se référera avec profit à **Vallesia**, t. III, 1948, pp. 127-130, ou au **Bulletin No 10 de Sedunum Nostrum**, 1975, où une étude de M. Albert de Wolff accompagne des clichés de l'état antérieur à la récente intervention. Nous rappellerons simplement que ces peintures avaient été commandées lors du réamé-





Eve pour aller vers la Mort



2. Eve cueillant la pomme et Adam mangeant le fruit défendu



1. Dieu présente l'arbre de Vérité à Adam et Eve

nagement de trois petites maisons contiguës, à la ruelle de la Lombardie, par le propriétaire, l'apothicaire Johannes Uffem Bort. Celui-ci, d'une famille originaire de Saint-Nicolas (Viège), avait épousé Margareta Pilet, de Loèche, et habité Rarogne, avant d'être reçu bourgeois de Sion le 4 septembre 1519. Il fut encore châtelain de Sion en 1538 et 1539.

La fresque s'étend sur les parois ouest et sud du local, qui servait de "salle d'attente" aux clients du pharmacien. Elle mesure environ 12 m de long (ouest : plus de 10 m!) sur 1.75 de haut à partir de 0.97 m du sol. Sur un mur grossièrement appareillé, le peintre a fait poser un crépi de sable et de chaux, épais de 1.5 à 4 cm, puis recouvrir d'un enduit variant entre 2 et 4 mm d'épaisseur, composé de sable fin, de chaux et probablement d'un peu de plâtre rosé, enduit soigneusement lissé. A environ 1.20 m du sol, on a pu distinguer un

joint d'échafaudage : les mortiers de la zone inférieure recouvrent normalement ceux de la zone supérieure, les travaux étant exécutés de haut en bas.

Pour décorer les parois, le peintre a adopté la technique de la fresque dans des conditions idéales : peut-être n'était-il même pas conscient que la nature des matériaux utilisés et l'étroitesse des ouvertures ainsi que leur nombre restreint favorisaient un séchage beaucoup plus lent des mortiers et une réaction plus complète de l'anhydride carbonique de l'air sur la chaux. On n'a observé ni "sinopie", ou dessin préparatoire, ni joints de journées, typiques de la technique à fresque, ce qui indique que la peinture a été réalisée très rapidement. L'auteur des peintures reste inconnu à ce jour. De culture germanique, il utilise encore de vieux schémas gothiques, mais l'exécution dans les détails est profondément marquée par la Renaissance. La

*somptuosité des architectures et du décor végétal, le style déjà maniériste, contrastent violemment avec la lourdeur et la maladresse des anatomies, mais toujours le caractère incisif et élégant du trait vient relever et même faire oublier ces faiblesses. A son sens inné du décor, l'artiste ajoute celui de la peinture : avec trois couleurs seulement, le noir, l'ocre rose et le rouge, il réussit à donner l'illusion d'une palette beaucoup plus étendue. La technique d'exécution est très sûre, ce qui est d'autant plus remarquable que la fresque proprement dite (peinture sur mortier frais) est rare dans nos régions. De nombreux graffiti et inscriptions au crayon rouge prouvent que les peintures de l'officine Uffem Bort restèrent visibles assez longtemps. A une époque inconnue, mais probablement au cours du XVIIIe siècle, elles furent recouvertes d'un badigeon à la chaux. Une seconde couche de chaux avait été posée avant la remise à jour de 1947. Depuis cette date, où fut établie une précieuse documentation photographique, elles n'ont plus été entretenues et ont pâti de la transformation du vestibule en dépôt "sauvage".*

*Le support, constitué par le mur et le crépi, avait souffert de l'humidité montant du sol par capillarité. Le crépi, de nature assez friable, est devenu dans la partie inférieure complètement pulvérulent en perdant de sa cohésion. La préparation sur laquelle repose la pellicule picturale (enduit de chaux, plâtre et sable) avait également souffert de l'humidité par capillarité, mais sa pulvérulence était aussi due à l'humidité de condensation, qui apparaît dès que la température extérieure est plus élevée que celle du vestibule, du printemps à l'automne. Dans le haut de la fresque, surtout au-dessus des trois scènes de droite, des infiltrations d'eau, anciennes, avaient provoqué d'importants dégâts. Toute la surface peinte avait été maltraitée : grattée, martelée, piquée et même trouée pour y fixer sans aucun respect des compteurs et des lignes électriques.*

*Pour sauver ces peintures, il fallait éliminer radicalement les causes de leur dépérissement. La restauration réalisée au cours de l'été 1976, a permis de retrouver sous la crasse qui s'était déposée par manque de soins depuis le dégagement déjà peu soigneux de 1947, et sous les badigeons de chaux du XVIIIe et du XIXe siècles imparfaitement supprimés, de nombreux détails et des glacis qui donnent un aspect beaucoup plus vigoureux à l'ensemble. Les enduits ont été assainis par des fixages et des consolidations, alors que des mastiquages et des retouches discrètes ont redonné cohérence et unité à l'ensemble peint tout en lui conservant son authenticité. Le respect constant de l'original, de son message esthétique et religieux exprimé au travers de son essence matérielle et, en corollaire, le refus d'une rénovation ont été les deux soucis majeurs qui ont guidé cette restauration.*

*D'après Théo-Antoine Hermanès - Ateliers Crephart - Le Lignon (Ge)*

## REMERCIEMENTS

La restauration de la fresque Uffem Bort souhaitée depuis 1948 a enfin pu être réalisée par Sedunum Nostrum dans le cadre de l'année européenne du patrimoine architectural, grâce à la compréhension des propriétaires, à la disponibilité des autorités fédérales, cantonales et communales, et, tout spécialement grâce à la générosité des donateurs ci-après :

SERVICES INDUSTRIELS DE SION, Sion  
ELECTRICITE DE LA LIENNE SA, Sion  
LIZERNE & MORGE SA, Zurich  
ENERGIE OUEST SUISSE SA, Lausanne  
GRANDE DIXENCE SA, Sion  
FORCES MOTRICES DE MAUVOISIN SA, Zurich  
FORCES MOTRICES DE LA GOUGRA SA, Chippis  
FORCES MOTRICES DE MATTMARK SA, Zurich  
FORCES MOTRICES VALAISANNES SA, Sion

### Les organes de subvention

La Confédération Suisse  
L'Etat du Valais  
La Municipalité de Sion

### Les propriétaires

M. Victor Zilio, Sion  
M. Emmanuel Grasso, Genève  
M. Yves de Quay, Sion  
Mlle Renée Ebner, Sion  
Contact's Club, Sion

### Le restaurateur

M. Théo-Antoine Hermanès, Atelier CREPHART, Le Lignon.



## CONCOURS No 15

### *Pour mieux connaître sa ville*

*Faire découvrir la cité pour mieux l'apprécier, tel est l'objet de notre concours. Par ce merveilleux moyen qu'est la technique photographique, nous reproduisons ci-contre un détail architectural ou artistique qu'il faut reconnaître et savoir situer sur le territoire de la commune de Sion, sans oublier les vieux quartiers de Bramois et d'Uvrier.*

#### *Conditions et règlement :*

1. Le concours est ouvert aux membres de SN et à tous les habitants de la commune de Sion.
2. La réponse, avec nom et adresse de l'expéditeur, est à envoyer sur simple carte postale à Sedunum Nostrum, Jean-Marc Biner, 1967 Bramois.
3. Délai d'envoi : 15 janvier 1977, date du timbre postal.
4. Un tirage au sort départagera les gagnants : du 1er prix Fr. 50.- ; du 2e Fr. 30.- ; du 3e Fr. 20.-.
5. La décision du jury est sans appel.

**Question :** Sur quelle rue donne ce balcon ?

**Question subsidiaire :** Rue et No d'entrée de ce bâtiment ?

**Réponse au concours No 14 :** Rue de Savièse 6.

**Gagnants :** 1er prix : M. Samuel Gaspoz, Sion ; 2e prix : Mlle M. Vanier, Sion ; 3e prix : Mme Victor Sierro Sion.

### *Nos objectifs :*

Atteint :

- Restauration de la maison de Platea (Zermatten) à la rue du Collège.
- Restauration de la fresque (XVIIe s.) de la pharmacie Uffem Bort, à la rue de la Lombardie.

En cours :

- Inventaire des maisons de la vieille ville (réalisé : quartier des Tanneries et quartier Lombardie I).
- Restauration de la maison Fiorina à la rue de la Lombardie.
- Publication graphique des rues du Vieux Sion.

A long terme :

- Etudier le rétablissement de la circulation piétonnière dans la vieille ville.
- Elaborer un règlement des zones protégées.

### *Nos publications*

1. O. Curiger, *L'Hôtel de Ville de Sion*, Sion, 1971 ; 21 cm, 28 p. + LXII pl., ill.
2. A. Donnet, *Guide artistique illustré de Sion*, Sion, 1972 ; 21 cm, 112 p. ill.
3. A. Donnet, *Illustrierter Kunstführer von Sitten*, Sitten, 1973 ; 21 cm, 112 p. ill.
4. E. Rossier, *Anciennes portes de Sion*, Sion, 1974 ; 21 cm, 128 p. ill.
5. B. Wyder, *Les stalles de Valère*, Sion, 1975 ; 21 cm, 126 p. ill.

En vente dans les librairies de la place, à l'Office du Tourisme et au Musée de Valère.

**APPEL A NOS LECTEURS** Sedunum Nostrum est une société dont le but principal est la sauvegarde de la cité historique et artistique. **Adhérez donc à notre mouvement, car nous aider c'est participer activement au développement de la cité.**

**Adresse :** SEDUNUM NOSTRUM, 1967 Bramois / Sion - CCP ; 19 - 9921.

**Cotisations :** Fr. 10.- par personne - Fr. 5.- étudiants, apprentis - Fr. 50.- sociétés, associations.

Photos de la fresque : R. de Roten, Studio-Camera, Sion

Maquette et photo du concours : J.-M. Biner - Imprimerie R. Curdy SA, Sion.